



## Organisation sortie scolaire éducative

Par **EVI**, le **24/05/2016** à **18:17**

Bonjour,

Je dirige une association de protection des animaux et de l'environnement nommée Eco Volontaire International. Nous souhaitons mettre en place divers projets éducatif et en l'occurrence, avec une amie professeur nous aimerions emmener sa classe d'élèves de secondaire (12-15 ans, 12-16 élèves), en classe de découverte afin qu'ils découvrent le travail d'un centre de secours au primate situé près de Gérone en Espagne. Nous serions donc en collaboration avec la fondation MONA qui a déjà des programmes éducatifs mis en place et reçoit des écoles, et nous pourrions loger dans une maison privée en partenariat avec un groupe nommé Elegance campos.

J'aimerais savoir comment doit s'organiser une telle sortie scolaire ? Nous souhaitons faire approuver le projet par la direction et le rectorat et donc montons en dossier mais en tant qu'association je n'ai aucune idée de l'implication et de la prise en charge : l'école est-elle responsable des élèves à 100 % ? Avons-nous le droit de réaliser une telle sortie ? Devons-nous souscrire à une assurance particulière ? Comment faire que ce projet soit réalisable et acceptable ? L'association doit-elle démarcher pour être accréditée à proposer ce type de programmes scolaires à des écoles ?

En espérant que vous saurez m'éclairer.  
Pour toute info supplémentaire n'hésitez pas.  
Un grand merci.  
Cordialement,  
Lisa XXXXXXX  
Fondatrice EVI

Par **v59**, le **10/06/2016** à **22:02**

bonjour,

c'est un gros projet d'emmener des élèves à l'étranger.

au delà de la question financière (qui paie ? le r'ectorat je suppose s'il accepte le projet), évidemment qu'il faut une assurance pour les enfants ! ils sont tous sous votre responsabilité.

pour le reste, je ne sais pas exactement donc je laisse les autres répondre.